

FICHE DE POSTE
Professeur Référent TICE
(codé SIAM N° 410 – mouvement 2016)

Annexe 4

Etablissements	- 1 poste créé à 100% rattachés à la DSDEN de Niort
Profil du poste de coordonnateur	<p>Les professeurs référents TICE sont sous la responsabilité directe de l'Inspecteur de l'Education nationale adjoint IA en charge de la mission TICE. La coordination de l'équipe et de ses actions est assurée par le conseiller pédagogique départemental chargé des TICE.</p> <p>Les actions et les projets départementaux sont définis en début d'année en fonction des projets nationaux et académiques et actualisés au cours de l'année scolaire en fonction des besoins.</p> <p>Les professeurs référents TICE s'engagent pour une mission de 3 ans renouvelable chaque année non tacitement . Au terme des 3 ans, un entretien avec l'Inspecteur de l'Education nationale adjoint IA en charge de la mission TICE aura lieu afin de faire un bilan de la mission et de voir les suites à donner.</p> <p>Dans cet engagement, il est demandé aux professeurs référents TICE de se placer dans la perspective de préparer la première partie du CAFIPEMF afin de pouvoir faire valider leurs compétences techniques et pédagogiques dans le domaine des TICE.</p>
Missions pédagogiques	<p><u>En direction des enseignants et des écoles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Apport d'outils de travail et de réponses pédagogiques aux enseignants : recours pertinent et opportun à l'outil informatique, organisation du groupe classe lors de l'utilisation de l'outil informatique (salle informatique, classe équipée, classe mobile, utilisation de réseaux et ENT), choix de logiciels, organisation du B2i et validation des compétences... ; - Si besoin, intervention pédagogique dans les classes ou les écoles auprès des enseignants afin d'apporter leurs compétences dans le cadre de projets pédagogiques (exemple : création de site d'école, intervention sur la thématique « internet responsable ») - Dans le cadre de projet d'équipement informatique d'une école et à la demande du directeur, élaboration et suivi du cahier des charges de l'équipement en lien avec le fournisseur et la collectivité. - Apport de réponses techniques : choix et usages de matériels, problèmes de gestion de réseaux, conseils auprès des municipalités... ; - Suivi des projets d'école, notamment dans le cadre du volet numérique ; - Actions de formation : atelier hors temps scolaire, animations pédagogiques, stages de circonscription ou départementaux. <p><u>En direction des circonscriptions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Interface entre les circonscriptions et le webmaster départemental pour publication de documents sur le site départemental de l'Inspection Académique ; - aide aux écoles pour la mise en œuvre des enquêtes et des évaluations nationales, académiques et départementales (saisie et remontée des informations) et leur traitement pédagogique ; - participation aux journées pédagogiques ; <p><u>Concernant l'information</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux réunions de travail de l'équipe départementale sous l'autorité de l'IENA et animées par le conseiller pédagogique départemental.
Quotité de service	- Temps plein
Connaissances requises	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'outil informatique (logiciel –suite bureautique notamment- et environnement réseau) - Avoir une bonne connaissance des usages pédagogiques des techniques usuelles de l'information et de la communication et la maîtrise des matériels et logiciels usuels - Connaissance des concepts et notions, dans chacun des champs disciplinaires enseignés à l'école primaire

	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des partenaires et des interlocuteurs extérieurs avec lesquels les écoles sont amenées à travailler - Avoir des aptitudes pour le travail en équipe et la formation d'adultes
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience pédagogique reconnue - Mise en œuvre d'approches pluridisciplinaires - Enrichir continuellement ses connaissances - Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences. - Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale. - Faire preuve de bonnes capacités d'organisation - Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission et maîtriser ses attitudes et son exemplarité - Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires. - Dynamisme et disponibilité - Savoir rédiger un rapport d'activités qui contribuera à dresser le bilan et à l'analyser la pertinence des missions
Conditions particulières	<ul style="list-style-type: none"> - Statut du poste : enseignant du premier degré - Rattachement administratif : Direction Départementale des Services de l'Education Nationale
Personne à contacter	<ul style="list-style-type: none"> - Service des emplois et des enseignants des écoles – DSDEN79 – M Prouteau Yann-Eric
Modalités de candidature	<p>Le poste doit être demandé en rang n°1 dans la liste des vœux pour le mouvement.</p> <p>Une lettre de motivation et un Curriculum Vitae devront être transmis par la voie hiérarchique à monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale des Deux-Sèvres. Ces documents serviront de support à l'entretien.</p> <p>Le poste est pourvu hors barème après l'audition des candidats par une commission présidée par l'IEN-A.</p> <p>La commission se réunira entre le 25 avril et le 4 mai 2016.</p>